



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

indemnisation

Question écrite n° 52482

## Texte de la question

M. Damien Meslot attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur le barème de l'indemnisation des blessures crâniennes des pensionnés d'invalidité civiles. En effet, les personnes concernées souhaiteraient qu'une harmonisation ait lieu avec les barèmes appliqués dans le cas des pensionnés d'invalidité militaire. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui faire part de son point de vue sur la possibilité de mettre en place une commission chargée d'étudier les données actuelles de la science neurologique et psychiatrique.

## Données clés

**Auteur :** [M. Damien Meslot](#)

**Circonscription :** Territoire-de-Belfort (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 52482

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** Santé et sports

**Ministère attributaire :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 16 juin 2009, page 5781

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)